

FORMATION CERTIFIANTE - CONDUITE DE TRAVAUX DANS LE BÂTIMENT (ELIGIBLE CPF)

Maîtriser la conduite d'opération de la préparation à la réception

6 JOURS DE FORMATION + 1 JOUR D'EXAMEN, 49 HEURES

CONDUITE DE CHANTIERS

CODE : CU48

Objectifs de la formation

Appliquer les réglementations juridiques, environnementales et d'urbanisme pertinentes pour assurer la conformité du chantier

Définir les rôles et responsabilités des différents acteurs du chantier

Savoir mettre en œuvre des plans de sécurité et d'hygiène pour garantir le respect des normes en matière de sécurité et minimiser les risques d'accidents sur le chantier

Réaliser les études préalables pour définir les besoins en ressources nécessaires

Etre capable de contrôler et ajuster le planning de l'opération et le planning d'exécution du chantier pour assurer le respect des délais et des coûts prévus

Analyser la conformité des travaux réalisés afin de procéder à la réception de l'ouvrage et au démarrage des garanties

Savoir gérer les aspects financiers du chantier en utilisant des outils de suivi et de contrôle appropriés

Parmi nos formateurs

- **LAROCHE Cyril**
Avocat,
CABINET CYRIL LAROCHE AVOCATS
- **MAUSSION Jean**
Architecte,
- **JABLONSKI Frédéric**
Avocat,
BARREAU DE LILLE
- **VERON Laurent**
Formateur en économie de la construction,

Public concernés

- Conducteur de travaux ; Chef de chantier principal ; Chef de chantier ; Adjoint de conducteur d'opération

Critères d'admission

- Au moins 2 ans d'expérience au poste d'Adjoint de conducteur d'opération/Assistant conducteur de travaux Disposer d'un projet professionnel d'évolution sur un poste de conducteur de travaux dans le bâtiment

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

Dans un contexte marqué par des réglementations de plus en plus strictes, des exigences environnementales croissantes et des responsabilités juridiques complexes, il est crucial pour les professionnels de se former et d'acquérir les compétences nécessaires pour mener à bien leurs projets.

Notre formation éligible au CPF en "Conduite de travaux dans le bâtiment", spécialement conçue pour vous aider à relever les défis du secteur du bâtiment en constante évolution, vous permettra d'acquérir les compétences complémentaires aux compétences techniques pour piloter vos travaux.

Lien vers la page MonCompteFormation : [Cliquez ici](#)

Certification effectuée par le Groupe Moniteur ayant comme intitulé "Compétences complémentaires pour la conduite de travaux dans le bâtiment" (RS n°25265, 03/2023).

A noter : 15 jours avant le démarrage de votre cursus, vous serez convié à un RDV en visioconférence de 30 mn. Notre équipe pédagogique vous présentera en amont le cursus de formation et ses modalités.

Module 1 – Maîtriser les fondamentaux juridiques pour conduire un chantier – 1 jour

Les règles juridiques fondamentales à respecter pour conduire un chantier

- Quels impératifs respecter pour l'ouverture du chantier
 - Identifier les obligations des parties et leurs conséquences pratiques
 - Mettre en place une communication juridique efficace entre les acteurs
 - Quelles obligations en matière de paiement et de réception
-

ATELIER Etude de cas pour identifier les impératifs et obligations à respecter et les points de vigilance pour conduire un chantier

Appréhender les fondamentaux juridique de l'urbanisme

- Quelles sont les règles d'urbanisme applicables et comment évolue-t-elles: permis, autorisations, affichages obligatoires, droit des tiers
 - Quelles sont les procédures réglementaires
 - Occupation du domaine public
 - Les arrêtés
-

ATELIER Travailler sur les différents documents d'urbanisme pour identifier les règles d'urbanisme applicables

Identifier les impacts pratiques des questions de responsabilités sur un chantier

- Le rôle juridique et les responsabilités des acteurs sur un chantier
 - Quelles sont les obligations dans le Code du travail : contrats, obligations de déclaration, contrôle et conditions légales de travail, etc.
 - Comment sécuriser un chantier : les documents obligatoires à produire et à compléter, le rôle du CSPS, les déclarations d'accident (Code civil, Code pénal)
-

Identifier les points clés des marchés de travaux publics et privés

- Qu'est-ce qu'un marché de travaux
 - Similitudes et différences entre le marché de travaux public et privé
 - Norme AFNOR NF 03-001
 - CCAG Travaux
-

ATELIER Préciser les spécificités d'un marché de travaux et assimiler le marché de travaux public et privé

Evaluation individuelle de validation des acquis

Module 2 – Les compétences pour la conduite d'opération sur le chantier - 3 jours

Consolidation des compétences acquises dans le module précédent

- Rappel sur les obligations réglementaires environnementales et contractuelles d'une opération de construction
-

Cerner la typologie des acteurs et connaître les missions et responsabilités

- Connaître les acteurs incontournables d'un chantier : maître d'ouvrage et maître d'œuvre, AMO, MOD, OPC, CT, SSI, SPS, sous-traitants, etc.
 - Identifier les domaines d'intervention des différents acteurs à chaque étape et le partage des responsabilités
 - Choix organisationnels : choisir le processus de MOE
-

ATELIER Etablir une cartographie des acteurs, leur positionnement et leurs interactions au sein du projet

Mener à bien les études préalables dans la phase de conception

- Identifier les différentes étapes du déroulement d'une opération de construction
 - Repérer les points clés pour réaliser les études préalables et les études de faisabilité et la programmation
 - Définir les besoins en ressources techniques et humaines nécessaire à la bonne exécution du chantier
-

ATELIER Réaliser une frise chronologique d'une opération de travaux

Comment mener à bien les consultations d'entreprises

- Identifier les principaux textes réglementaires applicables
 - De quels documents sont constituées les pièces du marché
 - Maîtriser les phases de consultation et les procédures d'appel d'offres : règlement de consultation, présentation des candidatures, analyse des offres, etc.
-

De la phase de réalisation à la réception : étapes clés et enjeux associés pour assurer la bonne marche du chantier

- Ordre de service : rôle, contenu et conséquences
 - Organisation de la préparation et l'installation du chantier : interface des différents métiers ; choix organisationnel ; assurances obligatoires et facultatives ; études d'EXE
 - Concevoir et gérer un planning prévisionnel de travaux
-

- Savoir piloter et coordonner le chantier dans le respect des délais : Tableaux bords essentiels ; santé et sécurité sur le chantier ; qualité ; gestion de conflits
- Piloter les réunions de chantier et rédiger un compte rendu de réunion
- Gérer les sous-traitants : quelles sont les incidences sur l'opération
- Assurer le suivi et le contrôle budgétaire en cours de chantier : introduction

ATELIER Cas fil rouge afin de réaliser un planning prévisionnel et effectuer son recalage en utilisant le diagramme de GANTT (ou planning à barres)

Piloter la phase de réception et savoir appliquer la Garantie de Parfait Achèvement

- Faire le point sur les opérations préalables à la réception et le rôle des différents intervenants
- Comment gérer les réserves et leurs levées
- Gérer les désordres et imperfections mineures à la réception et durant l'année de parfait achèvement : rôle de la MOA, de la MOE, des entreprises, CT, SSI, SPS
- Analyser la conformité des travaux réalisés, évaluer l'impact de la réception sur le transfert de responsabilité, les risques encourus et le déclenchement des garanties légales
- Gestion des litiges à la fin du chantier
- Connaître les types de responsabilités selon les acteurs, la période et la nature du désordre : GPA, Biennale, Décennale
- Assurance dommage-ouvrage

ATELIER Compléter la frise chronologique avec les étapes d'achèvement des travaux

ATELIER Réceptionner des travaux avec le maître d'ouvrage dans le cadre du cas fil rouge

ATELIER Etude de cas sur les litiges à la fin du chantier, proposition des solutions par le stagiaire

Evaluation individuelle de validation des acquis

Module 3 - Gestion financière du chantier – 2 jours

Positionner la question financière tout au long d'un projet de construction

- Projet de construction : les étapes et particularités
- Acteurs du projet : intérêts divergents et communs
- Principes financiers d'un projet de construction : la facturation en marché public, les délais de paiement du solde du marché, projet de décompte mensuel, l'avance forfaitaire...

ATELIER Compléter la frise chronologique avec les processus financiers

Appréhender la notion de rentabilité dans le suivi des chantiers

- Quelles performances financières des différents marchés : GO, entreprise générale, conception-construction et montage d'affaire
 - Gestion de chantier au forfait pour le bâtiment
 - Comprendre le montage de la feuille de vent par le bureau d'étude
-

ATELIER Etude de cas pour maîtriser les délais et les coûts en utilisant les formules de calcul, les ratios et les coefficients

Maîtriser l'aspect financier du chantier : méthodes et outils

- Définir les circuits de validation (paiement, avenant...)
 - Disposer d'outils de préparation financière de son chantier
 - La comptabilité analytique : un support pour suivre financièrement son chantier
 - Créer des indicateurs de suivi et des tableaux de bord
 - Mettre en place des systèmes d'alerte
-

ATELIER Utiliser les outils de contrôle et de suivi appropriés pour mieux contrôler le budget en cours de chantier

ATELIER Etablissement d'un tableau prévisionnel et définir les points à risque, afin de créer des outils financiers adaptés à son rôle

Concilier la double notion de risque et de sécurité financière

- Savoir définir un risque financier
 - Comment le gérer et le tenir
 - Mettre en place une sécurité financière évolutive
 - Comprendre « l'effet ciseaux »
-

ATELIER Effectuer un recalage budgétaire, en utilisant les outils de contrôle adaptés pour assurer la sécurité financière du chantier

Assurer l'achèvement financier du chantier

- Traduction financière de la réception et retenue de garanties
 - Le Décompte Général Définitif
 - Gérer les pénalités
 - Mesurer la qualité financière du chantier
-

ATELIER Etude de cas sur la réalisation du Décompte général définitif

Evaluation individuelle de validation des acquis

Module 4 - Examen de fin de cursus – 1 jour

Examen composé d'une épreuve écrite et d'épreuve pratique permettant d'évaluer les compétences acquises par le participant tout au long du cursus

- La réussite de l'examen implique d'obtenir une note minimale de 50/100 et de participer à l'ensemble des modules composant le cursus (L'évaluation continue est pondérée à 25% de la note globale et l'épreuve finale à 75% de la note globale)
-

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.